

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

## CAPA des AAE de l'académie de Limoges

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 157	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 3		
B. Nombre de votants	B = 100		Nombre de sièges à pourvoir P = 2		
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 9		Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 91		$G = \frac{D}{P} = \frac{91}{2} = 45,50$		

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
A&I UNSA	A et I-UNSA	48	1				1
SNASUB-FSU - Engagé.es pour les personnels !	FSU	31	0	1° - 31,00			1
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	12	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
Mme BÉLLET Valérie	Présidente	Excusée
Mme LUNEAU Frédérique	Secrétaire	US
Mme FANNE Roxelle	Secrétaire suppléante	
M. FANGELAS Frédéric	Assesseur	
M. GARREAU Gaëtano	SNASUB-FSU	
M. BILLOU Frédéric	A&I UNSA	



**ELECTIONS DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2022**

**Election des représentant(e)s du personnel  
à la CAPA des AAE**




**SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022**

**Réunion du 8 décembre 2022**



**PROCLAMATION DES RESULTATS  
& REPARTITION DES SIEGES**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote centralisateur, réuni le jeudi 8 décembre 2022 à 21 heures, au rectorat de l'académie de Limoges, 13 rue François Chénieux, proclame les résultats suivants :

**Bureau de vote :**

Présidente	Madame BEYNET Valérie	EXCUSEE
Secrétaire	Madame LUNEAU Frédérique	
Secrétaire suppléante	Madame FAURE Isabelle	
Assesseur	Monsieur FAUGERAS Frédéric	

**Délégué(e)s des listes :**

A & I UNSA	Monsieur STOEBCNER Frédéric Madame CAPERAN Isabelle	
FSU	Monsieur GIPOULOU David Madame GARREAUD Laetitia	
FO	Madame SARRANT Chrystèle Monsieur MATHIOT Laurent	

## DONNEES GENERALES

NOMBRE DES ELECTEURS INSCRITS :	157
NOMBRE DES VOTANTS :	100
NOMBRE DE BULLETINS BLANCS OU NULS :	9
NOMBRE DE SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES :	91

## LISTES EN PRESENCE

	Nombre de voix	Nombre de sièges
A&I UNSA	48	1
FSU	31	1
FO	12	0

## CALCUL DU NOMBRE DE SIEGES ATTRIBUES A CHAQUE LISTE EN PRESENCE

**ETAPE 1 : Calcul du Quotient Electoral (QE) =**

45,50
-------

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

## ETAPE 2 : Répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
A & I UNSA	1
FSU	0
FO	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

1
---

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) =

1
---

## ETAPE 3 : Répartition selon la Plus Forte Moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n°   2  

Listes en présence	Plus forte moyenne
A & I UNSA	24,00
FSU	31,00
FO	12,00

La liste FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°   2  .

## RESULTATS

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
A & I UNSA	1
FSU	1
FO	0

**REPRESENTANT(E)S DU PERSONNEL PROCLAME(E)S ELU(E)S  
A LA CAPA DES AAE**

N°	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
1	Mme CAPERAN Isabelle	Mme MASFRAND Sandra
2	M. GIPOULOU David	Mme REYNAUD Nathalie

**OBSERVATIONS**

Fait à Limoges, le 08 décembre 2022

A&I UNSA

FSU

FO